

**COMMUNE DE SERVON (Seine et Marne)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt- six le quatorze avril à 19h02, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Christophe COULOUMY, Maire.

Présents : M. COULOUMY Christophe, Maire, M. ARGENTO Frédéric, M. BERNARD Jean-Marc, M. BIGOT Joël, Mme BLANCHARD Valérie, Mme BOUCHEZ-BOIVENT Patricia, M. BOUSQUET Philippe, M. BRIERE Johnny, Mme CHEINEY Martine, Mme DANIEL Marjorie, M. MANGIN Olivier, Mme NEVEU Lia, M. PERROT Gilles, M. PIOCELLE-CORNILLION Fabrice, Mme RANNO PEZZALI Fanny, Mme RIBREAU-STABILE Sophie, Mme SANTIN Audrey, M. THAUVIN Laurent. M. DUBAL Pascal, M. LOREAL Ylan, M. RALLIERE Yves.

Pouvoirs :

Mme PEREIRA DOS REIS a donné pouvoir à Mme SANTIN  
Mme CORRADINA Isabelle a donné pouvoir à M. BERNARD  
Mme COLIN Nathalie a donné pouvoir à Mme RIBREAU-STABILE  
M. ZAFIRELIS a donné pouvoir à M. BRIERE

Absents excusés : Mme DA SILVA Eunice, M LADJICI Gamal

Date de convocation :  
08/04/2026

Nombre de conseillers  
En exercice : 27  
Présents : 21  
Votants : 25

Madame Audrey SANTIN a été élue secrétaire de séance, à l'unanimité

**N° 24/26 – Désignation des membres de la Commission Communale d'Appel d'Offre**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-22 et R. 2122-8,

Vu le Code des Marchés Publics, et notamment son article 22,

Vu les règles de proportionnalité et de représentation de l'opposition au sein des commissions municipales,

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner les membres de la CCAO,  
CONSIDÉRANT que cette désignation doit respecter la répartition proportionnelle entre la majorité et l'opposition,

A l'unanimité,

**APPROUVE**

**Article 1** – La répartition des sièges au sein de la CCAO sera effectuée conformément aux règles de proportionnalité entre la majorité et l'opposition, lors de la désignation des membres.

**Article 2** – De procéder à la désignation de 10 membres titulaires et suppléants comme suit :

**Membres titulaires**

- Joël BIGOT

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com

- Nathalie COLIN
- Philippe BOUSQUET
- Fabrice PIOCELLE-CORNILLION
- Pascal DUBAL

**Membres suppléants**

- Olivier MANGIN
- Laurent THAUVIN
- Gilles PERROT
- Martine CHEINEY
- Yves RALLIERE

Monsieur le Maire désignera par arrêté un conseiller pour le représenter en cas d'empêchement à la présidence de cette commission

Servon, le 15 avril 2026  
Le Maire  
Christophe COULOUMY



REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com